La Feuille de Rouziers

LA LETTRE MUNICIPALE DE **ROUZIERS DE TOURAINE** N°002 — OCTOBRE-DÉCEMBRE 2026

L'EDITO DU MAIRE

Chères Rouziéroises, chers Rouziérois, À l'approche de la fin de l'année, une nouvelle étape du travail municipal commence. Nous préparons actuellement le budget 2027 et, avec lui, les projets et les priorités qui guideront l'action de la commune dans les prochains mois.
Préparer un budget, ce n'est pas seulement aligner des chiffres. C'est faire des choix : distinguer ce qui est nécessaire de ce qui peut attendre, mesurer ce que nous pouvons financer et rechercher les aides qui permettront de mener nos projets sans fragiliser les finances de la commune.

La rénovation de notre école illustre bien ce travail. Les grandes orientations se précisent, mais beaucoup reste encore à concevoir, à chiffrer et à financer avant de pouvoir engager les travaux. Nous avançons donc étape par étape, avec une ambition claire : améliorer durablement le quotidien des enfants et des équipes, tout en maîtrisant l'investissement et en préparant l'école aux besoins de demain.

Prendre soin de ce qui existe, répondre aux besoins d'aujourd'hui et imaginer ce que Rouziers peut devenir demain.

Préparer l'avenir de Rouziers, c'est aussi réfléchir à la manière dont notre village continuera à évoluer. Le PLUi qui arrive au terme de son élaboration doit permettre de répondre aux besoins futurs tout en limitant l'artificialisation des sols et en préservant les terres agricoles, les espaces naturels et la biodiversité qui participent à notre cadre de vie.

Et puis il y a le quotidien : entretenir et améliorer nos rues et notre patrimoine, prendre soin de notre cadre de vie et rester attentifs aux besoins de chacun. Nous voulons aussi continuer à créer des occasions de vous écouter, d'échanger et de vous associer davantage aux réflexions sur l'avenir de notre commune.

Les prochains mois seront aussi faits de rencontres, d'initiatives associatives et de moments partagés. Autant d'occasions de nous retrouver et de faire vivre ce lien qui donne à Rouziers son caractère de village. C'est ainsi que nous souhaitons préparer 2027 : en prenant le temps de construire des projets utiles, adaptés à notre village et à nos moyens, avec l'ambition de préparer un Rouziers vivant, solidaire et durable.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une agréable lecture.

Caroline Boille
Maire de Rouziers-de-Touraine



SOLIDARITÉ

Des repas de la cantine à domicile ?

La commune étudie la possibilité de proposer aux habitants qui le souhaitent un service de portage à domicile de repas préparés pour la cantine scolaire. Avant d'aller plus loin et d'en préciser les modalités, nous souhaitons connaître les besoins. Vous seriez intéressé, pour vous-même ou pour un proche ? Faites-le nous savoir sur ***rouziers-de-touraine.com/participer*** ou directement en mairie. ■

COMMÉMORATION



Rendez-vous le 11 Novembre

La commune vous donne rendez-vous le 11 novembre pour la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918. Le **départ est fixé à 11h30 derrière la mairie**. Cette année, les enfants devraient également être associés à ce temps de mémoire autour d'un projet de capsule temporelle, destinée à conserver des témoignages de notre époque pour les générations futures. ■

LOISIRS



Une navette pour aller à la piscine ?

La Communauté de communes propose une navette permettant aux usa de rejoindre la piscine de Saint-Paterne-Racan, mais son circuit ne dessert actuellement pas Rouziers. Avant d'étudier les possibilités d'évolution de cette desserte, la commune souhaite mesurer l'intérêt des familles.
Seriez-vous susceptible d'utiliser cette navette ? Faites-le nous savoir sur ***rouziers-de-touraine.com/participer*** ou directement en mairie. ■

COMMUNICATION

La Feuille évolue dans sa distribution

À partir du prochain numéro, La Feuille de Rouziers ne sera plus distribuée dans les boîtes aux lettres. **Elle sera disponible gratuitement en plusieurs points du village :** mairie, boulangerie, Hôtel du Bœuf, pharmacie et cabinet médical. Ce nouveau mode de diffusion permettra de réduire les frais de distribution et de maintenir un budget maîtrisé pour La Feuille. Les personnes ne pouvant pas se déplacer pourront demander en mairie à continuer de la recevoir dans leur boîte aux lettres. ■



Rénover notre école : préparer l'avenir, maîtriser l'investissement

Depuis plusieurs mois, la municipalité travaille pour construire un projet adapté aux besoins de l'école, aux enjeux énergétiques et aux capacités financières de la commune.

Par son ampleur comme par les enjeux qu'il porte, le projet de rénovation du groupe scolaire Jean Maisonnave comptera parmi les projets majeurs du mandat. Les études réalisées sous l'ancienne mandature ont constitué une première base de travail. Elles envisageaient une transformation importante de l'école : **amélioration du fonctionnement du site, rénovation énergétique et réaménagement de la cour**.

En reprenant le dossier dans son ensemble, la nouvelle municipalité souhaitait **disposer d'une vision plus complète de l'opération**. Au coût des travaux s'ajoutent en effet les études, la maîtrise d'œuvre, la coordination du chantier, les assurances, les aléas et si nécessaire l'accueil des élèves dans des bâtiments provisoires pendant certaines phases des travaux. Cette approche permet aujourd'hui de **mieux mesurer l'investissement** que représentera le projet pour la commune.

Des priorités désormais identifiées

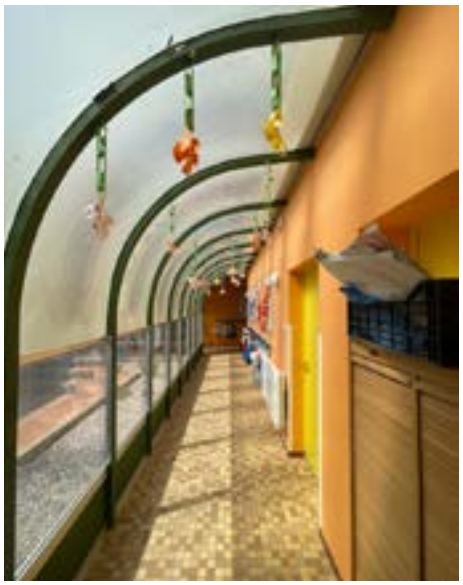
Le travail mené avec l'ADAC et le CAUE a permis de dégager de grandes orientations pour répondre à un double objectif : réduire les consommations énergétiques (imposé par le décret Tertiaire) et améliorer le confort des enfants et des équipes, en hiver comme lors des périodes de fortes chaleurs.

Le scénario actuellement étudié prévoit notamment une **isolation extérieure des façades, le remplacement des menuiseries**, avec une réduction de certaines surfaces vitrées et **la mise en place de protections solaires**. L'amélioration de l'**isolation des plafonds et l'installation d'une ventilation double flux** sont également envisagées. Une **solution de chauffage réversible** doit enfin permettre de répondre aux besoins de chauffage en hiver comme de rafraîchissement en été.

La cour fait également partie de la réflexion, avec des pistes autour de la désimperméabilisation, de la végétalisation et de la création de zones d'ombre supplémentaires. À ce stade, ces différents éléments constituent des orientations de travail : leur périmètre, leur coût et leur calendrier devront être précisés lors des prochaines études de conception.

Du programme au financement

Une première étape a été engagée pour rechercher les financements mobilisables. Dans le cadre du prochain Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST), **une enveloppe de l'ordre de 180 000 € pourrait notamment accompagner le volet énergétique du projet**. Cette aide potentielle reste à confirmer. D'autres dispositifs de financement seront étudiés afin de réduire autant que possible le reste à charge pour la commune.



Parallèlement, le CAUE travaille à la rédaction du **programme de l'opération**. Ce document traduira les besoins et les orientations retenues par la commune et servira de base à la **consultation destinée à sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre**.

Architectes et bureaux d'études auront alors pour mission de transformer ces orientations en un projet précis : définir les solutions techniques, organiser les différentes interventions et établir un chiffrage plus fiable de l'opération.

C'est à partir de ce travail que pourront être consolidés le coût du projet, les subventions mobilisables, le recours à l'emprunt et le reste à charge pour la commune. Le conseil municipal disposera ainsi d'une vision complète du plan de financement avant d'engager la réalisation des travaux.

L'objectif reste inchangé : offrir aux enfants et aux équipes éducatives une école plus confortable, plus économe en énergie et mieux adaptée aux évolutions climatiques, tout en construisant un projet financièrement soutenable pour la commune. ■

Le projet en chiffres

≈ 1,1 M€ HT
Une première enveloppe de travail
Elle intègre les principaux travaux aujourd'hui envisagés ainsi que l'installation provisoire de classes pendant le chantier. Cette estimation devra être précisée par la maîtrise d'œuvre.

Dont ≈ 670 000 € HT
pour l'isolation, les menuiseries et protections solaires, les plafonds, la ventilation double flux, le chauffage réversible et les brasseurs d'air.

≈ 180 000 €
Une aide potentielle du CRST
Son montant définitif et les dépenses éligibles restent à confirmer.

2027
Concevoir et chiffrer précisément
Sélection de la maîtrise d'œuvre et études de conception.

À partir de 2028
premiers travaux envisagés
Le démarrage du chantier pourrait intervenir à partir de 2028, sous réserve des études, financements et procédures.

PLUi : préparer le Rouziers de demain

Le futur Plan local d'urbanisme intercommunal entre dans les dernières étapes de son élaboration. Ce document fixera, pour les prochaines années, les grandes règles d'aménagement et de développement de la commune.



Le PLUi accompagne une évolution profonde de notre manière d'aménager le territoire. Face aux défis climatiques, à la préservation des terres agricoles et à la nécessité de mieux maîtriser l'urbanisation, il encourage un développement plus équilibré. Son ambition n'est pas simplement de construire moins, mais de construire mieux, en privilégiant les espaces déjà urbanisés, en anticipant les besoins futurs et en préservant durablement les terres agricoles, les espaces naturels et l'identité de nos villages.

Le PLUi fixe le cadre dans lequel Rouziers pourra construire, aménager et préserver son territoire au cours des prochaines années.

Son élaboration résulte d'un travail mené à l'échelle des 19 communes de Gâtine-Racan. Au cours des derniers mois, les élus de Rouziers ont procédé à une relecture approfondie des documents concernant la commune et formulé plusieurs observations et demandes d'ajustement.

Préparer l'avenir du village

Ces observations concernent notamment la prise en compte des équipements publics, les possibilités d'évolution du bourg et les besoins futurs en matière d'aménagement. Le PLUi ne décide toutefois pas des projets qui seront réalisés à Rouziers. Il définit les règles dans lesquelles ils pourront ensuite être étudiés et débattus par le conseil municipal.

L'enquête publique s'est achevée le 16 octobre. Vient désormais le temps de l'analyse des observations recueillies et des derniers ajustements avant l'approbation définitive du document par la communauté de communes. La commune restera attentive à cette dernière phase afin que les besoins et les spécificités de Rouziers continuent d'être pris en compte jusqu'à l'aboutissement de la procédure. ■





VIE LOCALE

La St Matthieu entre tradition et convivialité

La Foire de la St Matthieu s'est déroulée sous un ciel clément et une belle chaleur. Pour le conseil municipal, c'était une première, avec **43 stands de producteurs et artisans** réunis pour l'occasion.

Cette foire rurale ancestrale n'aurait pas eu la même saveur sans ses voitures et tracteurs anciens, accompagnés de bénévoles en costumes d'époque. Le patrimoine était aussi à l'honneur : le musée ouvrait ses portes autour de sa **collection d'outils anciens**, tandis que l'église accueillait une exposition sur la culture des céréales, en partenariat avec le Musée de la Préhistoire du Grand-Pressigny, ainsi qu'une rétrospective de l'AHRT sur **l'école de Rouziers d'hier à aujourd'hui.**

La Banda Jean a rythmé la journée et plus de **150 parents et enfants** ont profité du mini-golf gratuit. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle journée, avec un clin d'œil à Lucas, notre animateur ! ■

SOLIDARITÉ

Personnes vulnérables : pensez au registre

La commune tient un registre pour contacter les personnes vulnérables en cas de canicule, grand froid ou autre situation exceptionnelle. **L'inscription est volontaire et confidentielle, auprès de la mairie ou sur rouziers-de-touraine.com/participer.** ■

ANIMATION



Color Run

Cette année encore, la météo n'était pas clémente. Nous avons fait le choix de maintenir la Color Run. Une dizaine d'enfants ont répondu présents, accompagnés de leurs parents. Entre parcours d'obstacles, course et ventriglisse, l'ensemble des participants a semblé apprécier ce moment coloré, qui s'est terminé par un verre de l'amitié auquel les associations du Forum ont été conviées. ■

EAU

Deux nouvelles bâches incendie

Dans le cadre de l'urbanisation de la commune, **deux bâches incendie de 60 m³ ont été installées à la Croutellière et à l'entrée de Bourmay.** Elles permettront d'alimenter les pompiers en eau en cas d'incendie, le réseau de ces secteurs n'étant pas dimensionné pour accueillir des bornes incendie ■

VOIRIE

Des marquages au sol renouvelés

Courant septembre, la quasi-totalité des marquages au sol de la commune a été faite : passages piétons, cédez-le-passage et stationnements. Les abords de l'école ont notamment été repris. ■

FLEURISSEMENT

Du nouveau rue du Grand Chemin

La dépose des bambous a débuté fin septembre rue du Grand Chemin. Cette intervention permettra de créer de nouvelles zones de fleurissement et de repenser l'aménagement de cet espace. Les premières plantations pourraient débuter dès le mois de novembre. ■

ÉCOLE



Des nouvelles tables pour les élèves

À la suite d'une demande de la directrice de l'école pour une dizaine de tables individuelles, la commune a saisi l'opportunité d'acquérir **40 tables d'occasion en excellent état** sur une plateforme d'enchères réservée aux collectivités. Elles permettent de remplacer des tables doubles par du mobilier individuel, plus modulable pour organiser les classes, et profitent ainsi à l'ensemble des élèves. Les anciennes tables seront à leur tour proposées à la vente sur cette même plateforme. ■

VOIRIE

La Morandière : des trottoirs remis à neuf

Après le remplacement de la canalisation d'eau, les travaux se poursuivront rue de la Morandière. La réfection des trottoirs et des bordures doit débuter à la mi-novembre afin d'achever la remise en état de la rue. ■

FLEURISSEMENT

Adopte une jardinière

Suite aux votes, le prix "Marinette Carré" a été attribué à Monsieur Joël F, rue de la Morandière. Il remporte un bon d'achat de 30 euros à valoir aux Serres Fleuries à Mettray. ■

COMMUNE DE
ROUZIERS-DE-TOURAINE
INDRE-ET-LOIRE

Mairie de Rouziers

5 rue du 11 novembre 1918
T. 02 47 56 60 13
C. mairie@rouziers-de-touraine.com
W. rouziers-de-touraine.com
–
Lundi 14h – 18h
Mardi : 9h – 12h • 14h – 17h
Mercredi : 9h – 12h
Jeudi : 9h – 12h • 14h – 16h30
Vendredi : 9h – 12h • 14h – 17h
Samedi : Fermé

Service-Public.fr

T. 3939 (Allo Service Public)

Agence postale communale

5 rue du 11 novembre 1918
T. 02 47 74 69 92 W. laposte.fr
Lundi : Fermé • 14h – 18h
Mardi : Fermé • 14h – 17h
Mercredi : 9h – 12h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 14h – 17h
Samedi : 10h – 12h
Levée : Lundi au vendredi : 15h30
Samedi : 12h00

Bibliothèque – Médiathèque

6 place de l'Église
T. 02 47 72 01 27 W. ccracan.bibli.fr
Lundi : 16h – 18h
Mercredi : 16h – 18h
Vendredi : 16h – 18h
Samedi : 10h – 12h

À vous la parole

Une question, une idée, une information ou une petite annonce ?
Retrouvez tous nos formulaires en ligne en scannant ce QR Code ou sur ***rouziers-de-touraine.com/participer***